



Le mot du Maire, Catherine CHAPPUIS

SOMMAIRE

Page 2
TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Page 3
TRAVAUX

Page 4
AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Page 5
CENTENAIRE DE L'ARMISTICE
PERSONNEL MUNICIPAL
MON PASS'RENOV

Pages 6
ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ
CENTRE DE LOISIRS
CONCOURS PHOTOS
RECENSEMENT 2019

Pages 7
ÉVÉNEMENTS DE CES DERNIERS MOIS

Page 8
Infos diverses
Agenda

Urgence sociale ET urgence environnementale! Les deux méritent la même prise en compte sans délai et ne doivent surtout pas être opposées l'une à l'autre. Notre démocratie et notre avenir en dépendent.

Notre pays vit malheureusement doublement à crédit, dette de l'État et dette écologique.

Depuis 1974 aucun budget de l'État n'a été équilibré : 44 ans de déficits successifs! À partir de début novembre toutes les recettes sont consommées et notre pays vit à crédit jusqu'à la fin de l'année. Et pourtant une très grande majorité d'entre nous subit de plein fouet des contraintes financières devenues insupportables et dont l'injustice est aujourd'hui dénoncée avec force dans la rue.

Le 5 mai de cette année a été le jour du dépassement, c'est-à-dire le jour où l'équivalent de la quantité de ressources naturelles de l'année avait déjà été consommé. La France consomme 1,8 fois plus que ce que les réserves naturelles peuvent lui fournir. Dérèglement climatique, multiplication des tempêtes, atteintes à la biodiversité... sont les marques visibles de cette consommation excessive à l'échelle de la terre.

L'écologie punitive ou moralisatrice au travers de nouvelles taxes pesant le plus, à nouveau, sur les plus faibles ne peut être la bonne méthode dans une société qui de surcroît ne sait pas encore proposer de solutions alternatives fiables. C'est donc en profondeur qu'il faut changer les choses et garantir plus de justice fiscale. Il faut enfin trouver le moyen de mobiliser de nouvelles ressources légitimes par la double taxation des transactions financières et des géants du numérique que sont Google, Amazon, Facebook ou encore Apple (GAFA). Chacun doit payer sa juste part de l'impôt et les plus gros ne doivent plus en être affranchis. Ces recettes fiscales permettront de mieux redistribuer les richesses, de réduire le déficit public et de financer la transition écologique.

Quels que soient les maux, ils ne peuvent cependant en aucun cas justifier les faits extrêmement graves auxquels nous avons assisté quatre samedis successifs à l'heure où cet édito est rédigé.

Inadmissible, intolérable, inimaginable... les qualificatifs me manquent pour évoquer ce qui n'a jamais été vécu encore dans notre histoire et qui s'est produit à Paris ou en Province en marge des manifestations de Gilets Jaunes. Les destructions, saccages et pillages multiples, les faits gravissimes de violence contre les forces de l'ordre auxquelles je rends hommage, le sacrilège de l'Arc de Triomphe et de tout ce qu'il représente comme commémorations ou symboles de la République, les outrages à nos institutions... tout cela mérite sanctions et je dénonce avec force ce que je ne pensais jamais voir dans notre pays.

Rien à mes yeux ne peut justifier une telle barbarie. Que des hordes de casseurs, confortées par « l'uniforme » et l'anonymat, emportées dans des phénomènes de groupes se « lâchent » sans mesure n'est pas digne de notre État de droit et de notre pays. Je vois dans ces comportements totalement démesurés les mêmes excès que sur les réseaux sociaux où malheureusement sous des pseudonymes tout semble permis dans des attitudes totalement désinhibées où démagogie et irresponsabilité règnent.

Les Gilets Jaunes concentrent de légitimes revendications et ils ont évidemment le droit de manifester. Ils sont, en très grande majorité, pacifistes et respectueux de notre République. Mais leur cause a été prise en otage par des casseurs qui n'ont comme seul objectif que de mettre en péril notre unité nationale. Faisons bloc et souvenons-nous que nous détenons collectivement deux biens inestimables : la planète et la paix. Faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour les préserver à jamais.

Un prochain Barby Flash reviendra en détail sur les nombreuses actions menées sur la Commune pour accompagner au plus près les habitants et notamment ceux qui en ont le plus besoin.

Malgré ce contexte difficile, excellente fin d'année à tous en attendant de vous retrouver nombreux pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

VŒUX DU MAIRE 2019 : Catherine CHAPPUIS, Conseillère Départementale, Maire et les membres du Conseil Municipal vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux, le mardi 8 janvier à 18h30 à la salle des fêtes.



Cérémonie du 11 novembre 2018



Plantation de l'arbre du Centenaire de l'armistice de 1918

LA VIE À BARBY

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Dans le cadre des rythmes scolaires retenus à Barby avec le maintien des 5 matinées de cours, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont été regroupés sur une après-midi, le jeudi. Vous trouverez ci-dessous les nombreuses activités offertes aux enfants en écoles maternelle et élémentaire.

ÉCOLE MATERNELLE LE MANÈGE

Dans la classe de petite section, les enfants font la sieste dans leurs locaux avec une A.T.S.E.M. (Agent Territorial des Écoles Maternelles). Au fur et à mesure de leur réveil, elle les accueille dans leur classe pour des activités calmes.

Dans la classe de moyenne et petite section, tous les enfants sont installés pour la sieste. Ceux qui ne se sont pas endormis sont accueillis dans la classe atelier où différentes activités sont mises à leur disposition. Les enfants se réveillent au fur et à mesure et les rejoignent.

Dans les classes de moyenne et grande section, un moment de repos dans la salle de jeux est proposé aux enfants. Ensuite, trois groupes sont organisés pour participer à des activités telles que contes, ombres chinoises, expression corporelle, sons et musique...

Tous ces temps sont encadrés soit par les A.T.S.E.M., soit par du personnel municipal de garderie.

À 15h, uniquement pour la grande section, trois intervenants professionnels encadrent les enfants jusqu'à 16h05 en leur proposant des ateliers au choix, cirque, multisports ou aikido.



Atelier Ombres Chinoises



Activité Aikido

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SIMONE VEIL

14 activités sont proposées aux enfants de l'école élémentaire

Des étoiles créatives!

L'atelier créatif, de ce second cycle des TAP, porté par Ludivine Cueille de "Motivées", est basé sur l'un de ses outils qu'elle nomme "Peinture partagée", où chaque enfant met son empreinte sur une grande toile commune de 1m60 sur 90 cm, représentant au total 12 toiles assemblées.

"Fruits et légumes" a été le thème choisi par le 1^{er} cycle avec des CE1-CE2-CLIS. Pour ce second cycle, avec la participation de 12 artistes féminines de CM1-CM2, il est question de "Hiver et Noël". Chacune a pu s'exprimer pour permettre à Ludivine de trouver le dessin qui correspondait le mieux à sa vision.

Cet atelier permet de développer l'imaginaire et l'esprit artistique de l'enfant, tout en lui apprenant le partage et la collaboration.

Vous pourrez admirer cette œuvre collective pendant les fêtes de fin d'année dans le hall de la mairie. Félicitations à ce groupe soudé, motivé et des plus créatifs !



Peinture partagée "Les fruits et légumes"

« Retrouvons la nature! »

« La nature, c'est chez nous »

Nous nous déplaçons toujours vers la nature... pourquoi ne pas la ramener près de nous, voici le fil conducteur de notre idée.

Une semaine sur deux, nous irons découvrir la magie de la nature sur la commune. Étudier les plantes, admirer les insectes et la faune aux alentours. Puis, dans l'enceinte de l'école et aux alentours, nous désirons réintroduire un peu de nature (construire un potager, construire des hôtels à insectes, semer de nombreuses fleurs pour les pollinisateurs, un jardin des senteurs avec des plantes aromatiques, planter des arbres...)

Nous avons déjà commencé à planter des bulbes, vivement le printemps.

Et tout cela, en mobilisant un maximum de personnes de la commune, en invitant lors d'une journée les habitants et parents d'enfants à participer au projet. Vous êtes les bienvenus pour apporter votre soutien et votre aide. D'après les enfants "C'est grâce à la nature, si on est là"



La nature, c'est chez nous

Comédie musicale avec la Compagnie Choryphée

Notre projet à l'année :

2h10 de plaisir artistique basé :

- sur un travail chorégraphique avec les fondamentaux (pliés, dégagés, ronds de jambes, battements, retirés, travail du tour en dedans et en dehors, prise d'espace, conscience du centre du corps, contrastes équilibre et déséquilibre, lié et saccadé),

- sur un travail scénique alliant le corps, la voix, le chant alternant les airs actuels aimés des enfants et les notions de comédies musicales intemporelles (Michel Legrand, Bob Fosse, etc...)

Une pause récréative entre ces moments basés sur les codes du vivre ensemble est proposée en extérieur si le temps le permet.



Comédie musicale

"L'œil des enfants"! chaîne TV

C'est une chaîne vidéo que les enfants de l'école élémentaire de Barby ont créée. Nous réalisons toutes sortes de vidéos conçues par les enfants. Nous faisons les journalistes ou les youtubeurs.

Outre ces 4 activités, les enfants de l'école élémentaire peuvent s'initier à de nombreuses autres : aikido et hip-hop, cirque et aérobic, hip-hop et bibliothèque, tennis de table et théâtre, multi-activités et yoga.



L'œil des enfants

Rectificatif :

L'étude surveillée se déroule le **mardi de 15h55 à 16h55** et non pas comme indiqué dans le Barby Flash précédent.

BASSIN D'ORAGE

Les arbres du parement intérieur de la digue ont été abattus pour sécuriser l'ouvrage. Une partie du bois a été conservée par la Commune et sciée pour la création de bancs ou corbeilles de voiries. Un débroussaillage sera réalisé courant janvier sur le parement extérieur de la digue avec encore des abattages, toujours pour des questions de sécurité du bassin.



Abattage des arbres du bassin d'orage

MAISON MÉDICALE

Les travaux de rénovation du cabinet mixte orthophoniste/kinésithérapeutes se sont terminés début novembre. Le cabinet est opérationnel avec une nouvelle salle d'attente grâce à la pose d'un module extérieur.



Sas d'entrée à la maison médicale

ROUTE DU CHÂTEAU

Une liaison piétonne entre le chemin des Boîtes et la voie romaine a été réalisée sur chaussée, avec la création d'une chicane. L'objectif de l'aménagement est de sécuriser le trajet des piétons, toujours plus nombreux sur cet axe et de ralentir les automobilistes dans le sens descendant, la vitesse limitée à 30 km/h étant malheureusement trop souvent dépassée.



Liaison piétonne et création d'une chicane

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de remplacement des premiers luminaires de l'allée des Cerisiers se sont achevés sereinement, malgré une panne générée fin octobre et désormais résolue. Un chiffrage est à l'étude pour décider des travaux à réaliser en 2019 sur les équipements les plus anciens.

NOUVEAU CIMETIÈRE

Une nouvelle tranche de 9 caveaux a été réalisée au cimetière (2 et 6 places), ainsi qu'un ossuaire proche de la sculpture Ramel.

TRAVAUX À VENIR : CENTRE DE LOISIRS "LES MOUETTES"

Les études de rénovation des "Mouettes", engagées en 2018, vont se poursuivre début 2019 avec l'ensemble des usagers (Mairie, Périscolaire, SICAL). L'objectif est d'améliorer l'accueil des enfants autant pour la cantine et la garderie que pour le centre de loisirs. Ces études vont aborder les problématiques de meilleure gestion de l'espace, de ventilation, de performance énergétique mais aussi du fonctionnement quotidien pour faciliter le travail du personnel et le bien-être des enfants.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU CHAMP DE MARS

Une réunion publique d'information et de concertation concernant la requalification de la rue du Champ de Mars était organisée en mairie de Barby, à l'initiative de la Commune et des services de "Grand Chambéry". Cette rue, classée comme voie d'intérêt communautaire, est située au sud de la Commune. Elle permet la liaison entre la rue du Prédé et l'avenue René Cassin, en face de l'entrée du 13^{ème} BCA.

L'occasion pour le service "Voiries" de l'agglomération, représenté par Fabienne WESTRELIN, en charge des voiries d'intérêt communautaire et Hervé PALIN, Directeur du Service, de présenter ce projet d'aménagement dans le détail et d'engager le débat avec un public de riverains venus nombreux avec la présence des élus de la commune dont Catherine CHAPPUIS Maire, Christophe PIERRETON 1er Adjoint, et Vincent JULLIEN Adjoint en charge des travaux.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Requalifier la voirie suite à l'urbanisation récente du secteur, le Clos des Corti et la Résidence Saint-Michel,
- assurer les continuités piétonnes en aménageant un trottoir côté stade, sécuriser les traversées piétonnes et garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
- aménager des quais bus accessibles pour l'arrêt "13^{ème} BCA" dans les deux sens,
- organiser le stationnement en créant 9 places entre la voirie et le nouveau trottoir,
- réduire le gabarit de la voirie à 5,50 m et celui du carrefour avec l'avenue René Cassin afin de réduire la vitesse des véhicules,
- rénover le tapis d'enrobé,
- créer des massifs paysagers pour requalifier l'entrée sud de la commune.

Les riverains ont largement pu s'exprimer et certaines de leurs remarques ont été prises en compte afin d'améliorer le projet pour lequel les travaux ont démarré au mois de novembre.



Réunion publique sur l'aménagement de la rue du Champ de Mars

CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE DE BARBY : L'AGENCE SE RENOVE ET S'AGRANDIT EN 2019

Historiquement très implanté sur le territoire avec 166 agences sur les deux départements savoyards, le Crédit Agricole des Savoie poursuit ses investissements.

Sur la commune de Barby, l'agence actuelle située au Clos Besson, immeuble Saint Bernard, sera en travaux en 2019 pour un projet d'agrandissement et de rénovation.

Le local appartenant à l'agence actuelle (anciennement Caisse d'épargne) étant libéré et racheté à la mairie, le Crédit Agricole va pouvoir s'agrandir et doubler sa surface au sol. Un réaménagement global va être réalisé pour augmenter le nombre de bureaux, les rendre plus spacieux en améliorant ainsi la confidentialité et la qualité de l'accueil.

Cette future agence, plus moderne et fonctionnelle, bénéficiera également de 2 automates multifonctions (1 à l'extérieur et 1 à l'intérieur).

Ces travaux vont démarrer le **11 février 2019**, tout d'abord dans le nouveau local, donc sans impact pour la clientèle.

À compter du **15 avril 2019**, l'activité de l'agence sera provisoirement transférée dans l'extension et dans un Mobil-bank installé à proximité. Les travaux se poursuivront sur la partie ancienne de l'agence jusqu'à fin juillet.

Dès le **mardi 6 août**, l'agence du Crédit Agricole accueillera ses clients dans des locaux entièrement rénovés.



Agence Crédit Agricole avant travaux



Simulation après travaux (Crédit photos : GLOBALIS)

LA VIE À BARBY

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE



Place de la mairie actuelle

Après un mois de concertation avec les commerçants, les riverains et l'ensemble de la population de Barby (notamment via un cahier ouvert en mairie à cet effet), le projet de requalification de la place de la Mairie (première phase du projet plus global de requalification du centre-bourg) est validé et va passer dans une phase opérationnelle.

Les objectifs affichés dès le début de cette opération sont atteints grâce à un projet qui met à la fois en valeur les commerces existants mais également les bâtiments publics : la Mairie, l'Envolée et l'école Simone Veil. Ce projet assurera une parfaite connexion entre le Clos Besson et les logements, les nouveaux commerces et le mail mode doux qui seront aménagés par le promoteur Imaprim de l'autre côté de l'Avenue Principale.

L'aménagement de la place de la mairie permettra d'introduire plus de végétal sur un espace qui en manque cruellement à l'heure actuelle et donnera une plus grande place aux piétons même si les véhicules continueront de pouvoir circuler et stationner pour la desserte des commerces et la dépose-minute des enfants de l'école Simone Veil.



Place de la mairie projetée

La concertation terminée, la phase de consultation et de choix des entreprises va s'ouvrir pour durer jusqu'à la mi-avril 2019. Ensuite, le chantier prévu démarrera pour durer 7 mois et se terminer mi-novembre 2019. Une période de mise au point et de concertation sur l'organisation du chantier va pouvoir s'ouvrir. Elle sera conduite au premier trimestre 2019 avec l'objectif de faire en sorte que les travaux aient l'impact le plus faible possible sur l'activité des commerçants et génèrent le moins de nuisances possible pour l'ensemble des usagers, commerces, mairie, maison des associations, écoles et riverains.



PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Les objectifs de cette restructuration sont :

- **Ouvrir et connecter** la place sur le cœur vivant du centre-ville, et plus particulièrement sur la voie publique majeure du secteur, l'Avenue Principale. Le remblaiement de la rampe nord du Parking souterrain actuel, permet de créer une nouvelle liaison avec les trottoirs de l'avenue, et le futur mail paysager via une nouvelle traversée de chaussée sécurisée.
- **Mettre en valeur les perspectives** sur les façades des bâtiments emblématiques, Mairie et Envolée.
- **Accompagner les usages et aménager en cohérence avec les déplacements** pour le commerce (galerie, marché hebdomadaire), l'accès aux services publics (mairie, école, maison des associations) et l'événementiel de l'agenda communal (fêtes, manifestations sportives et culturelles...).
- **Valoriser et intégrer le parking souterrain**, véritable opportunité de soulagement de l'impact de la voiture individuelle en surface : la rampe de sortie en double sens comprend un trottoir piéton sécurisé et confortable. Un nouvel escalier à ciel ouvert connecte le parking à l'Avenue Principale et à la place de la mairie.
- **Offrir un ornement urbain** qui corresponde aux attentes de l'époque et de la population : revêtement de sol confortable et esthétique (bétons et pierres naturelles), nouvelle fontaine au sol, banquettes de discussions et de contemplation du grand paysage, éclairage public maîtrisé et valorisant, plantations mixtes fleuries et faciles d'entretien.

Esquisse du projet de réhabilitation de la place de la mairie

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Les commémorations du Centenaire de la Grande Guerre ont été un moment important en France pour rappeler le combat et le sacrifice d'hommes et de femmes dans la défense de notre pays et de nos valeurs. La Commune a participé à ces commémorations en organisant une cérémonie du 11 novembre particulière. Cette matinée a commencé par la plantation de l'**arbre du Centenaire** au parc Malatray. Fort de symboles, c'est un chêne rouge d'Amérique qui a été choisi. La cinquantaine de personnes présentes s'est passée le témoin en déposant un peu de terre au pied de l'arbre. Puis autour du monument aux morts, un public nombreux est venu assister à la cérémonie officielle. En présence du piquet d'honneur du 13^{ème} BCA et d'une délégation de sapeurs-pompiers, l'école de musique "Onde et Notes" a joué plusieurs chants ponctués de discours. Cette cérémonie s'est clôturée avec la lecture par des enfants, des noms des Barbysiens morts pour la France. Le 13 novembre, **Monsieur DEMOUZON** a présenté une conférence sur l'histoire du 13^{ème} BCA. Ce fut l'occasion, entre autres, de connaître les faits d'armes du 13^{ème} BCA pendant la première guerre mondiale. Dans la continuité de ces commémorations du Centenaire, une exposition sur "Les Femmes pendant la 1^{ère} guerre mondiale", mise à disposition par l'amicale du 13^{ème} BCA, est à découvrir dans le hall de la Mairie jusqu'à mi-janvier.



Les Femmes pendant la 1^{ère} guerre mondiale



Conférence Laurent DEMOUZON « l'histoire du 13^{ème} BCA »



Plantation de l'arbre du Centenaire de l'armistice de 1918

PERSONNEL MUNICIPAL

DE NOUVEAUX VISAGES A LA MAIRIE

Deux nouveaux agents ont été recrutés récemment à la Commune.

Audrey RAMUS, le 20 octobre 2018, succèdera à **Marie-Laure NIVAGGIONI** qui prendra sa retraite, dans les domaines de l'urbanisme, du secrétariat du Maire et à **Séverine BENSELEM**, dans le domaine du secrétariat des services techniques. Audrey a travaillé précédemment plusieurs années à la ville de La Motte-Servolex au service urbanisme. Elle accueille déjà les pétitionnaires pour les accompagner dans leurs projets d'urbanisme.

Sébastien VIOLI a pris en charge le poste nouvellement créé de Responsable du centre technique municipal le 1^{er} novembre 2018 sous l'autorité de Eric JABOT (directeur des services techniques). Sébastien a occupé différents postes similaires dans plusieurs collectivités de Savoie. Il encadre l'ensemble des équipes techniques présentes sur le terrain.



Sébastien VIOLI et Audrey RAMUS

JARDINS OUVRIERS

La commune loue 42 parcelles de jardin avenue René Cassin. L'association des "Jardins Ouvriers de Barby", présidée par Ali Bédidiar, en gère l'utilisation et l'organisation.

Si vous souhaitez louer une parcelle, inscrivez-vous en mairie. Les attributions sont faites en début d'année et selon les disponibilités.

MON PASS'RENOV

L'opération "mon PASS'RENOV", pilotée par l'agglomération, peut être considérée comme le "guichet unique" à disposition de l'amélioration de l'habitat privé sur notre territoire. Outre les partenaires institutionnels, acteurs de la démarche de transition énergétique (État, Région Auvergne-Rhône-Alpes, ADEME, ANAH...), cette plateforme rassemble également des acteurs locaux (ADIL, CAUE) et opérationnels (URBANIS et ASDER). À ceux-ci, s'associent les communes, les syndicats de copropriété, les professionnels du bâtiment, de l'immobilier et les banques.

C'est un service complet de facilitation des démarches à destination des propriétaires occupants, des propriétaires bailleurs privés et des copropriétés, qui permet de les accompagner pour :

- la rénovation des copropriétés dans l'amélioration de leur isolation et leur performance énergétique,
- la réhabilitation des logements occupés par des propriétaires à faibles ressources (lutte contre l'habitat dégradé et contre la précarité énergétique),
- la rénovation des logements destinés à la location, avec des loyers encadrés.

Cet accompagnement, gratuit et personnalisé, s'opère étape par étape dans les différents domaines allant de la sensibilisation au projet, la visite sur place du bâti, l'accompagnement au choix des travaux, l'aide au choix des devis, jusqu'à l'assistance au plan de financement.

Cette assistance au plan de financement permet notamment de réunir l'ensemble des différentes aides potentielles auxquelles les propriétaires peuvent prétendre suivant leur situation : subventions, aides publiques, crédits d'impôt, TVA réduite, prêts à taux avantageux, prêt d'action logement...

5 bonnes raisons de se lancer en toute confiance afin :

- d'améliorer le confort thermique de son logement ou de son bien loué
- de diminuer les charges de chauffage et d'énergie
- d'obtenir des aides publiques pour financer son projet
- de profiter de conseils gratuits, objectifs et personnalisés avant d'engager des frais
- de valoriser son patrimoine immobilier ou son bien sur le marché locatif



Un NUMÉRO UNIQUE : 04 56 11 99 09

pour obtenir toutes les informations complémentaires. Grand Chambéry met aussi à disposition du public une exposition qui sillonne les différentes communes de l'agglomération. Pour Barby, celle-ci sera mise en place du 7 au 20 janvier 2019 dans le hall de la mairie.

LA VIE À BARBY

PREMIER ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ DE BARBY

Le marché de Barby a fêté son premier anniversaire le 5 novembre dernier. Outre les commerçants présents (fruits et légumes, boucher, samoussas, pâtes fraîches, bougies artisanales), les collégiens de Barby ont vendu des gâteaux pour leur voyage en Espagne.

La mairie a offert des boissons chaudes et froides et des magiciens ont émerveillé les enfants par leur démonstration. Nous souhaitons longue vie à ce marché qui a lieu chaque lundi de 15 à 19 h (heures d'hiver) sur le parking de la salle des fêtes.



Le premier anniversaire du marché

CENTRE DE LOISIRS « LES MOUETTES »

Vendredi 26 novembre, le SICAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint-Alban-Leysse) en partenariat avec la Mutualité Française Auvergne Rhône Alpes a proposé le 2^{ème} atelier prévention de l'année. Pour cet atelier, les parents ont pu échanger sur le thème des ondes électromagnétiques et des écrans. Pendant ce temps-là, les enfants ont pu appréhender des notions sur le sommeil de manière ludique à travers différents jeux. Le prochain atelier parents-enfants aura lieu le vendredi 1er février, de 18h à 19h30 aux Mouettes. Les parents aborderont le thème des cosmétiques, des produits d'hygiène et de leur composition. Pendant ce temps, les enfants seront sensibilisés à l'hygiène (en général) et à l'hygiène bucco-dentaire.

Inscriptions obligatoires auprès de Claire Malard - albarby@sical.fr ou 04 79 71 31 55.

Les parents peuvent venir non accompagnés de leurs enfants mais l'inverse n'est pas possible. Les ateliers enfants sont abordables de la maternelle à la primaire.

CONCOURS PHOTOS

Les photos du concours sur le thème de "l'Eau" sont exposées en mairie jusqu'au 28 février.

(25 participants - 62 photos exposées). Le public peut voter pour élire les meilleures photos jusqu'au 15 janvier et les lauréats seront récompensés le vendredi 25 janvier à 19h00 par des lots offerts par les commerçants de Barby.



Commerçants partenaires du concours photos



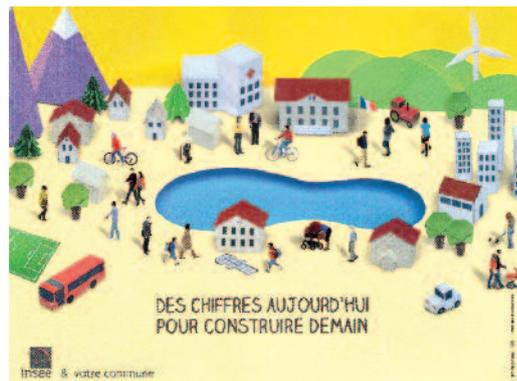
Vernissage du concours photos

RECENSEMENT 2019



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019 SE DÉROULERA DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019.

Les agents recenseurs se rendront à votre domicile durant cette période et vous remettront les documents. Cette année, la procédure a évolué et les questionnaires seront à remplir en ligne sur le site internet dédié pour ceux qui le souhaitent. La procédure version papier sera encore utilisée et les agents sauront vous guider. Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.



LA VIE À BARBY

RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÉNEMENTS DE CES DERNIERS MOIS



Réunion publique du 9 octobre relative aux grands projets



Fête d'Halloween organisée par l'Association Bien vivre au Clos Gaillard



Les enfants présents à la Résidence La Monférine pour la fête d'Halloween



Vernissage de l'exposition « Vos mains ont des choses à dire »



Journée des Talents organisée par le GAB

BARBYTHON PLUVIEUX... BARBYTHON HEUREUX!

Avec 389 inscrits à la course chronométrée de 10 km, 338 à l'arrivée, et une centaine de marcheurs, cette année encore, le Barbython a remporté un beau succès. La pluie battante et le froid n'ont pas découragé les participants qui, trempés, affichaient un beau sourire à l'arrivée, réconfortés par le superbe buffet préparé par les parents des écoles. Bravo à Agathe BRECHEMIER, 1^{ère} féminine en 39'50" et à Quentin DUPLESSIS arrivé premier en 34'21".

Une pensée spéciale et admirative pour la trentaine de jeunes et très jeunes qui ont aussi participé à la course des enfants malgré la météo hostile! L'argent récolté lors de cette matinée ainsi que les gains du dîner concert du vendredi 7 décembre et les dons et participations des divers sponsors, partenaires et commerçants seront versés à l'AFM Téléthon. Un grand merci à tous ceux qui se sont investis pour la réussite de ces manifestations de générosité et de solidarité.



Course des enfants



Les coureurs dans la montée du château



Départ des marcheurs

LA MAISON MÉDICALE

Le cabinet médical de Barby évolue sensiblement en cette fin d'année. Le Docteur Anne BRENOT quitte le cabinet fin décembre et sera remplacée par le Docteur Jonathan BRIVATI qui rejoint donc les Docteurs Anne-Laure MARSANDE, Stéphanie MARTEAU-LABUSSIERE et Romain CLAVIER-TRUCHON. À noter : les médecins accueillent tous les nouveaux patients qui souhaitent être suivis sur Barby.

Le cabinet infirmier est désormais représenté par Mesdames Lucie MENARD, Margerie LAMA, Julia KINET et Monsieur Mickaël OVRE.

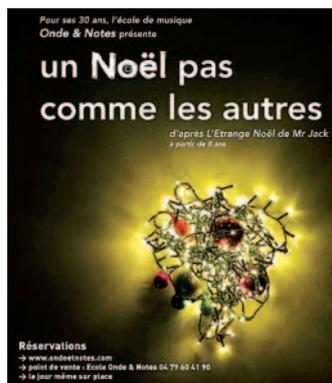


L'équipe médicale médecins et infirmiers, de gauche à droite : Dr Marteau Stéphanie, Dr Clavelin Truchon Romain, Dr Marsande Anne-Laure, Dr Brivati Jonathan, Mme Kinet Julia, M Ovre Mickael, Mme Menard Lucie, Mme Lama Margerie.

ÉCOLE DE MUSIQUE "ONDE & NOTES"

Programmation des Concerts – Auditions

- Interventions
- Mercredi 19 décembre 2018 : Contes de Noël - 14h à Saint-Alban-Laysse et 15h45 à Barby.
- Vendredi 21 décembre 2018 et samedi 22 décembre 2018 : « Un Noël pas comme les autres » 15h et 20 h Espace Culturel Jean Blanc La Ravoire
- Samedi 19 janvier 2019 : Concert Rock'n Jazz avec l'ensemble instrumental et l'Ensemble de guitares Salle des fêtes de Barby 20 h
- Lundi 21 janvier 2019 : Lundi Musical 18h30 au château Bressieux.
- Mercredi 24 janvier 2019 : Assemblée Générale à l'auditorium du CHS de la Savoie Bassens à 20 h.
- Lundi 11 mars 2019 : Lundi Musical 18h30 au château Bressieux.
- Mercredi 13 mars 2019 : Concert « Scène d'ados » Espace Culturel Jean Blanc La Ravoire 19h.



MANIFESTATIONS DU MOIS DE JUIN 2019

Samedi 22 juin : Barby en fêtes – Les Feuilles
Vendredi 28 et samedi 29 juin : Festi'Malatra

AGENDA 2019

Profitant de la distribution du Barby Flash édition de décembre 2018, vous recevez l'AGENDA 2019 comportant des pages dédiées à une multitude d'informations communales, pratiques, et associatives. Cet agenda a été financé par les annonceurs que nous remercions pour leur collaboration.

**LA MAIRIE SERA FERMÉE LE LUNDI 24 DÉCEMBRE
MAIS OUVERTE LE LUNDI 31 DÉCEMBRE.**

PAROLE À LA MINORITÉ : La liste de la minorité « Ensemble Pour Barby » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro du Barby Flash.

MARION LIMAL REÇUE EN MAIRIE LE 28 NOVEMBRE 2018

Marion LIMAL, handballeuse professionnelle, a été reçue en Mairie lors d'un de ses passages à Barby. Les élus ont tenu à honorer cette championne. Marion a fait ses études à Barby de l'école élémentaire au lycée du Granier (ses parents habitent toujours la commune).

Très rapidement, elle a été repérée pour ses qualités sportives par les meilleurs clubs français de handball. Après 3 saisons à la Motte-Servolet, elle est partie jouer à Besançon, Metz, Nîmes et aujourd'hui Brest (avec une escapade de 2 ans en Autriche).

Le palmarès de Marion LIMAL est impressionnant : 51 sélections en équipe de France de handball, (première sélection en 2008 contre la Hongrie à 21 ans) et plus de 80 buts marqués.

Deux fois vice-championne du monde en 2009 en Chine et 2011 au Brésil. Trois coupes de France avec Besançon en 2005 et Brest en 2016 et 2018. Deux fois championne d'Autriche avec le club d'Hypo Niederösterreich.

Lors de cette réception, Madame le Maire a remis à Marion LIMAL son 3^{ème} trophée de la commune.

Marion a offert à la commune un maillot de 2009 lorsqu'elle est devenue vice-championne du Monde en Chine. La commune est très fière de cette réussite exceptionnelle.



Marion LIMAL, sportive de haut niveau en handball, reçue à la Mairie

AGENDA

→ DÉCEMBRE

Judi 20 : Conseil Communautaire à St Alban Laysse
Vendredi 21 : Marché de Noël organisé par le Trésor des Écoles

→ JANVIER

Mardi 8 : 18h30 Vœux du Maire à la population – salle des fêtes
Dimanche 13 : Formation «Brain Gym» organisée par Re-création de l'être
Judi 17 : 12h Repas des Aînés – salle des fêtes
Samedi 19 : 20h concert Onde & Notes – salle des fêtes
Lundi 21 : 19h – Conseil Municipal
Vendredi 25 : 18h – Vœux aux associations – salles des mariages
19h – Remise des prix du concours photos – salle des mariages

→ FÉVRIER

Dimanche 3 : 17h - Concert de Chorale Cadence à l'Église de Barby
Judi 7 : 18h – Conseil Syndical SICAL à BASSENS
Vendredi 8 : 19h – Assemblée Générale du Clos Besson – salle des mariages
Lundi 25 : 19h – Conseil Municipal

→ MARS

Samedi 2 : soirée dansante du Tennis – salles des fêtes
Judi 7 : 18h – Conseil Syndical – salle du Conseil Municipal Barby
Mardi 19 : 18h30 – Remise des prix du fleurissement – salle des mariages
Lundi 25 : 19h – Conseil Municipal

Excellentes fêtes de fin d'année !